

Des recommandations environnementales d'ABVLACS

Pour la protection de nos cours d'eau

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberte@journaldescitoyens.ca

Quel été! Une chaleur accablante qui perdure au-delà de ce qu'un être humain peut supporter. La question qui se retrouve sur toutes les lèvres: « Comment se rafraîchir? » La sensation de la tiédeur de l'eau sur notre peau nous attire tel un aimant. La baignade est une solution très prisée.

Nos lacs ont chaud eux aussi.

L'article de *La Presse*: *Nos lacs ont chaud*, paru dernièrement, présente des constats alarmants pour nos lacs. Tout comme nous, nos plans d'eau ont chaud. La température de l'eau de certains d'entre eux indique un déséquilibre important, voire dramatique, de la nature. L'apparition d'algues bleues, par exemple, et ce, même dans les lacs loin de toute civilisation, inquiète les biologistes en environnement.

À qui incombe la responsabilité? Les changements climatiques assurément, dirons-nous, en pointant du doigt la terre craquelée, les pelouses brûlées et le niveau d'eau des cours d'eau dramatiquement bas. Et nous? Quels sont les impacts de nos actions sur l'environnement?

Préservez nos cours d'eau par de simples petits gestes à grand impact!

• **Nourrir les canards?** Un geste anodin qui porte à conséquence pour eux, pour les humains et pour la qualité de l'eau. Leurs excréments sont riches en coliformes. Ces bactéries constituent

un risque pour la santé humaine et limitent la baignade. Les laisser vivre dans la nature sans intervenir sera bénéfique pour tous.

• **Laver son embarcation et ses accessoires nautiques?** L'introduction dans les lacs des espèces aquatiques envahissantes (EAE) telles que le myriophylle à épis et depuis peu la vivipare chinoise (un type d'escargot provenant des aquariums) sont les dangers qui guettent chaque plan d'eau des bassins versants. Ces EAE adorent accaparer ce nouveau milieu et le faire sien en détruisant la faune et flore aquatiques. Oublions, dès lors, la baignade et les activités nautiques. La valeur des maisons s'en trouvera, aussi, affectée.

Le lavage d'une embarcation ainsi que les accessoires nautiques est un geste à large impact environnemental, particulièrement si l'activité nautique exercée a lieu sur des plans d'eau qui diffèrent les uns des autres. Une autre suggestion serait qu'au retour, on laisse l'embarcation et les accessoires sécher pendant au

moins deux jours au soleil, cela donnera le résultat escompté.

• **Les feux d'artifice?** Saviez-vous que les feux d'artifice sont nocifs pour l'être humain, les animaux et la vie aquatique. Inévitablement, les métaux lourds utilisés dans la fabrication de la couleur comme le cuivre laissent des toxines dans l'eau. Les particules fines de la fumée qui retombe peuvent provoquer notamment des problèmes respiratoires chez l'humain. Il en va de même pour les animaux qui, incontestablement, s'enfuient en laissant derrière eux, tanière et bébés dès les premières détonations.

Sans le savoir, produire un feu d'artifice peut être lourd de conséquences, car les étincelles ainsi que les débris incandescents de ces feux qui retombent peuvent être à l'origine d'un incendie de forêt.

Délaisser ce plaisir dans le respect du règlement municipal qui interdit tout feu d'artifice sur son territoire sera, assurément, apprécié des voisins ainsi que des invités qui se rallieront à cette bonne décision.

• **Utiliser des fertilisants sur les pelouses près d'un plan d'eau?** L'épandage d'engrais et de pesticides sur les terrains, près des

cours d'eau et des lacs, détériore l'écosystème, car ils contiennent du phosphore. Les eaux de pluie sont d'excellents conducteurs des matières chimiques contenues dans ces produits. Le vieillissement des lacs (eutrophisation) en est grandement accéléré sans oublier les eaux souterraines qui s'en trouvent, elles aussi, affectées.

Habiter aux abords d'un plan d'eau demande de respecter la réglementation suivante: ne pas utiliser de pesticide, d'engrais ou de compost. L'effet dévastateur des eaux de ruissellement est sournois, mais bien présent.

• **Protéger la bande riveraine?** Elle est un filtre contre la pollution et permet d'améliorer la qualité de l'eau, notamment, en freinant les sédiments. Elle filtre les polluants, diminuant ainsi l'apport en phosphore, agent de prolifération des algues.

Renaturaliser en laissant la nature œuvrer ou concocter un plan de végétalisation en choisissant des végétaux indigènes adaptés au terrain, augmentera l'efficacité de la bande riveraine qui devra, obligatoirement, s'étendre sur une largeur de 10 à 15 mètres selon l'inclinaison du terrain.

• **Arroser sa pelouse en temps de sécheresse?** La baisse du niveau d'eau des rivières et des lacs est un indicateur fort important à considérer. La nappe phréatique, cette réserve d'eau qui se trouve sous la surface de la Terre, peut s'épuiser à notre insu.

La pelouse reverdira, peu à peu, dès l'arrivée des nuits plus fraîches. Alors donc, maintenir la nappe phréatique à flot est essentiel pour le futur. Demain, il sera trop tard.

Réfléchir avant de poser un geste dont la portée peut être déterminante, et mettre de l'avant certains de ces principes conduira, après les avoir appliqués, au constat suivant: « Fort simples ».

Prochaines activités d'ABVLACS

Déjeuner reconnaissance des bénévoles (sur invitation)

• Samedi 4 octobre 2025 au centre communautaire, 1, ch. Fournel, SADL

Assemblée générale annuelle (ouverte à tous)

• Samedi 22 novembre 2025; rencontre Zoom (lien de connexion intégré au site web d'ABVLACS)

Devenez bénévole: info@abvlacs.ca

Devenez membre: abvlacs.ca



Mot de la mairesse



Chères Annelacoises,
Chers Annelacois,

À Sainte-Anne-des-Lacs, il n'y a pas que les lacs et les forêts qui font notre fierté. La culture aussi, parce qu'elle fait partie de notre identité.

C'est pourquoi nous la célébrons, chaque année vers la fin du mois de septembre, lors des Journées de la culture. Ici, la culture est vivante et accessible. Nous avons pu le constater durant les dernières éditions, où ont été mis en valeur les artistes peintres, la lanterniste et sculptrice de lumière ainsi que les courtépinières. Cette année, ce sont les autrices et les auteurs d'ici qui brilleront!

D'ailleurs, nous sommes fiers d'accueillir madame Francine Ruel, qui offrira une conférence qui aura pour thème son parcours de vie à travers les livres.

Lire, c'est un moment pour ralentir, un moment pour grandir. Notre communauté grandit, elle aussi! Comme de plus en plus de jeunes familles choisissent de s'installer ici, une journée entière sera réservée aux activités familiales, le dimanche 28 septembre

Ici, la culture, c'est une façon d'être ensemble et de partager ce qui nous anime.

Catherine Hamé,
Mairesse



MUNICIPALITÉ DE

Sainte-Anne-des-Lacs

26, 27 et 28 septembre

Centre communautaire
1, chemin Fournel

Activités gratuites :

- Vernissage et expositions ;
- Causerie animée par Martin Héroux
- et Les Artistes des Lacs ;
- Activité Auteurs et dédicace ;
- Heure du conte avec Yoganimation Mlle J ;
- Toile collective avec Les Artistes des Lacs ;
- Atelier de mandalas avec Pascale Gallant ;
- Fabrication de capteurs de rêves avec Marie-Ève Albert.



sadl.gc.ca pour les
détails

Conférence de Francine Ruel

Mon parcours de vie à travers les livres

Aucune réservation requise. Places limitées !

Rejoignez-nous au centre communautaire le samedi 27 septembre dès 12 h 30.

